

DÉCRYPTAGE - Avril 2014

NETmundial : vers une gouvernance post-Snowden de l'Internet ?

Le 23 et 24 avril 2014 se tiendra le Forum NETmundial à Sao Polo qui s'annonce comme un "événement global et multi-acteur sur le futur de la gouvernance Internet". Gouvernements, acteurs de la société civile, organisations, institutions multi-acteur auront pour objectif de faire émerger une feuille de route pour déterminer ou faire évoluer les mécanismes décisionnels internationaux sur les infrastructures et les usages Internet.

Le sommet NETmundial est le résultat direct de l'inquiétude des Etats et de l'émotion de la société civile suscitées par les révélations Snowden. Dans ce climat post-PRISM, les tensions au coeur des enjeux de la gouvernance Internet depuis des décennies sont exacerbées :

- Avec la perte de l'autorité morale des Etats-Unis, **la tutelle américaine** (effective ou symbolique) sur certaines instances de la gouvernance Internet est de moins en moins tolérée par certains Etats qui entendent incarner une nouvelle voie sur l'échiquier international ;
- **Les questions du respect de la vie privée** deviennent incontournables et on ne peut plus faire l'économie d'un débat sur la question qui aboutirait sur leur gouvernance internationale, globale ou intergouvernementale ;
- La lecture bipolarisée d'un **choc de deux approches** de la gouvernance Internet ne reflète plus la position actuelle, complexifiée par le poids grandissant des Etats émergents.

Cette note de décryptage réalisée par le think tank citoyen Renaissance Numérique, enrichie par les auditions des experts sur le sujet, permet d'appréhender les enjeux complexes mais essentiels qui seront abordés au Sommet NETmundial.

Contributeurs

- **Guillaume Buffet**, Président de Renaissance Numérique, Fondateur du cabinet de conseil Les Gentils
- **Bertrand de la Chapelle**, Directeur du Projet *Internet & Jurisdiction* à l'Académie Diplomatique Internationale, ex membre du conseil d'administration de l'ICANN, ex Vice-Président du Comité consultatif gouvernemental de l'ICANN
- **Godefroy Jordan**, Co-fondateur et Président de Starting Dot et membre du Registry Stakeholder Group (RySG) et Vice Président de Renaissance Numérique
- **David Martinon**, Représentant spécial pour les négociations internationales concernant la société de l'information et l'économie numérique, Ministère des Affaires étrangères
- **Francesca Musiani**, Sociologue des techniques et de l'innovation, MINES ParisTech
- **Julien Nocetti**, Chercheur à l'Institut français des relations internationales (Ifri)

Les notes de décryptage de Renaissance Numérique ont pour vocation de faire le point sur des sujets majeurs de l'actualité de l'Internet en y apportant l'éclairage des experts (universitaires, industriels, entreprises, acteurs publics) ainsi que leurs pistes propositionnelles.

*Elles offrent **au grand public et aux décideurs politiques et économiques** différents niveaux de lecture possibles, leur permettant de saisir tout à la fois les enjeux de problématiques d'actualité, et d'avoir accès à des propositions de solutions politiques.*

Elles sont publiées sur le site en accès libre et gratuit et envoyées à nos adhérents ainsi qu'à nos abonnés.

Gouvernance de l'Internet : deux approches antagonistes mais irréconciliables ?

Le caractère inédit d'Internet, réseau décentralisé, transfrontalier, au sein duquel chacun peut être contributeur, exige-t-elle une gouvernance à son image : globale et multiacteur ? Cette question sous-tend les relations internationales dans le domaine du numérique. Elle trace la ligne de démarcation entre les partisans d'une **gouvernance de l'Internet multi-acteur** et une **approche intergouvernementale**.

L'approche multiacteur d'une part, repose sur le principe de la concertation des personnes ou entités légitimes sur les sujets qui la concernent : gouvernements, organismes, société civile, etc. **D'autre part, l'approche intergouvernementale** prône un rôle renforcé des Etats dans la prise de décision, voire, pour les Etats les plus autoritaires, qui refuse toute ingérence sur leur réseau national, à l'image de la Chine.

Cette bipolarité a donné lieu à une lecture réductrice où s'affronteraient deux blocs d'États distincts. On se souvient du **Sommet de Dubaï** où les BRICS ont tenté de transférer plus de pouvoir à l'ONU sur les sujets de gouvernance Internet, au détriment de l'axe ICANN / États-Unis. *"Ce putsch a échoué mais il a permis aux Etats émergents d'entrer en scène face aux positions libérales et multi-acteurs, où les États ne sont que consultatifs, incarné principalement par l'ICANN et les États-Unis."* commente **Godefroy Jordan**. Les journaux voient se dessiner un nouveau "Rideau de fer" opposant les États démocratiques et les États autoritaires.

Cette lecture ne reflète pas la réalité de la situation car plusieurs Etats oscillent aujourd'hui entre l'alternative du statu quo ou du contrôle national du réseau. Aussi, les **"Swing states"** tels que l'Inde, le Brésil, Afrique du Sud prônent une approche intergouvernementale pour d'autres raisons que la stricte autorité. Par ailleurs, des pays qui appartiendraient à un bloc ou à l'autre se démarquent par leur position - à l'image de l'Allemagne qui prône un Internet nationalisé ou encore de la Russie qui permet l'organisation à Moscou d'un Forum de la Gouvernance Internet nationaux depuis cinq ans, sommet multi-acteur national qui permet l'expression de la société civile.

Pour **Francesca Musiani**, il est nécessaire pour saisir les enjeux de la gouvernance Internet **de sortir de la rhétorique manichéenne et idéologique de la Guerre Froide**.

"D'abord parce que la Guerre Froide est avant tout une affaire d'Occidentaux, alors que la gouvernance de l'Internet ne peut ignorer le dynamisme des pays émergents - comme le rappelle avec succès la présence du Brésil sur la scène des négociations mondiales dans ce domaine. D'autre part, parce que cette lecture historique laisse à croire que tous les pouvoirs sont aux mains des gouvernements. Cette lecture intergouvernementale cache le dynamisme de la mobilisation de la société civile sur les questions de gouvernance Internet, car le réseau est aussi aux mains de ses utilisateurs qui ont techniquement le pouvoir de le faire évoluer."

Cette vision simplificatrice pourrait même précipiter une réédition du vieux conflit en exacerbant les discours des politiques¹.

Infrastructures Internet : une gouvernance établie mais perfectible

Le défi de la gouvernance Internet réside dans le respect du caractère transfrontalier et décentralisé du réseau, qui fait sa richesse même. D'où l'approche multi-acteur via un archipel d'institutions qui assure la gouvernance technique du réseau : l'actualisation du protocole TCP/IP relève d'une Engineering Task Force (IETF), les standards du World Wide Web d'un W3C, etc. L'élaboration des standards repose en outre sur un processus ouvert et *"bottom-up"*, initié et géré par les participants eux-mêmes.

¹ NETmundial: only a landmark event if 'Digital Cold War' rhetoric abandoned - <http://policyreview.info/articles/analysis/netmundial-only-landmark-event-if-digital-cold-war-rhetoric-abandoned>

Créée en 1998, l'**ICANN** est une des institutions majeures de la gouvernance des infrastructures Internet. Organisation de droit californien sans but lucratif, elle assure la coordination du système de nommage et d'adressage Internet. Malgré la totale transparence de son fonctionnement, la compréhension des processus de décision de l'ICANN demeure peu accessible. Pour **Bertrand de la Chapelle** : *"Nous sommes au début de ces nouveaux modes de gouvernance, ce qui explique cette complexité."*

Au-delà de sa complexité, c'est également **sa représentativité** qui est discutée. Pour **Godefroy Jordan**, le conseil d'administration de l'ICANN qui détient le pouvoir décisionnel devient de plus en plus autonome, adoptant des décisions qui n'émanent pas toujours d'un consensus de la communauté. *"La représentativité de ce board n'est pas fidèle aux réalités des usages de l'Internet. Cette base est trop étroite, notamment concernant les usagers et les entreprises. Géographiquement également, toutes les parties du monde ne sont pas représentées proportionnellement et équitablement. Il y a urgence d'une part à renforcer la représentativité du conseil de l'ICANN et d'autre part, à créer des contre-pouvoirs démocratiques."*

"Les acteurs participant à l'élaboration des consensus dans les instances de gouvernance de l'Internet ne sont pas assez représentatifs. Prenons l'exemple de la « business constituency » de l'Icann, censée représenter les entreprises. Ce groupe réunit cinquante-trois organisations et multinationales, dont quarante américaines. Il prétend représenter 500 000 entreprises, soit seulement 0,5 % de l'ensemble des entreprises dans le monde. Sa représentativité est clairement trop faible. En second lieu, les instances exécutives de l'ICANN ne proposent aucun mécanisme officiel de vote des membres de la communauté. Pour caricaturer, l'Icann c'est le Conseil de sécurité de l'ONU sans l'assemblée générale." Guillaume Buffet, Godefroy Jordan et Jean-Claude Michot

La tutelle américaine sur l'institution de régulation est l'autre point de tension concernant l'ICANN. Il sera au premier plan des discussions au NETmundial. La fonction de nommage de l'ICANN, dite IANA, est toujours sous le contrôle du Département du commerce américain qui l'a fondée.

Depuis sa création, et avec encore plus d'intensité depuis l'affaire Snowden, l'ICANN cherche à s'émanciper du gouvernement américain. Son président, Fadi Chedadé, multiplie les communications allant dans le sens de la **globalisation de l'ICANN**, en étudiant notamment la possibilité de passer d'une société californienne à une société internationale. Pour **David Martinon**, *"les révélations Snowden ont fourni à l'ICANN et à son Président le bon contexte pour demander à s'émanciper davantage des Etats-Unis. L'institution appelle ainsi à renforcer la confiance des Etats et à globaliser sa gouvernance."*

Le 14 mars 2014, le Département du commerce a franchi un pas vers l'internationalisation de l'ICANN en déclarant : *"son intention de rendre disponible à la communauté internationale des fonctions clés du nom de domaine"*. Un processus de transition vers une gestion multiacteur ralenti par la scène politique interne, les sénateurs républicains ayant voté contre cette émancipation. *"Ce rebondissement politique illustre le fait que rien n'est acquis et la phase de « transition » ouverte le 14 mars pour 18 mois n'a aucune certitude d'aboutir"* explique **Godefroy Jordan**.

Quelle gouvernance pour les usages Internet ?

Prépondérantes dans les débats et dans les médias, les évolutions de l'ICANN et sa fonction IANA ont tendance à monopoliser la scène médiatique et internationale de la gouvernance Internet. Ainsi, la question de la gouvernance des usages sur Internet reste le parent pauvre de la diplomatie numérique. Ses enjeux sont pourtant cruciaux : neutralité du net, gestion des données personnelles, propriété intellectuelle ou de transparence sont majeurs et eux aussi, globaux.

Pour ces sujets, il n'existe pas de structure de gouvernance dédiée et les gouvernements n'envisagent pas d'abandonner leur souveraineté. *"Il faut cependant prendre garde au fait que les usages Internet mettront toujours au défi nos mesures législatives nationales."* souligne **Guillaume Buffet**. Aussi, quelques semaines

avant le Sommet, le Brésil et l'Union européenne² ont consacré dans la loi le principe de la neutralité du net, interdisant toute discrimination des contenus par les opérateurs.

Une approche multi-acteur serait-elle envisageable pour ces questions au coeur des problématiques citoyennes de libertés civiles et de démocratie ?

Pour **Bertrand de la Chapelle**, "les règles qui organisent ces questions doivent être traitées d'une façon nouvelle, dans une logique multi-acteur, afin de ne pas assister à une prolifération de mesures et normes nationales qui tueraient pratiquement les bénéfices du réseau international et transfrontière." Internet ouvrirait alors la voie vers un nouveau modèle de gouvernance à étendre au-delà de celle des normes techniques.

"Internet s'est construit et a grandi en marge des Etats. Force est de constater que peu de projets humains ont connu un succès aussi universel, un bénéfice aussi partagé, depuis l'invention de la démocratie.

La place des Etats dans la gouvernance de l'internet est donc loin d'être naturellement légitime. Les preuves irréfutables du dévoiement de la mission universelle d'internet par certains de ces Etats ces derniers mois entachent encore plus cette supposée légitimité.

Sans en être exclus, ces derniers se doivent toutefois de démontrer le rôle vertueux qu'ils peuvent jouer.

Guillaume Buffet

NETmundial : le Forum post-Snowden ?

Le sommet NETmundial devrait permettre aux États et aux instances de gouvernance d'Internet d'établir une feuille de route pour les années futures, d'afficher un certain nombre de principes sur la gestion des infrastructures, voire de définir une méthode de travail pour traiter les enjeux des usages.

Le Sommet NETmundial est le point de convergence de plusieurs lignes de tensions dans l'histoire de la gouvernance de l'Internet, toutes exacerbées par les révélations Snowden:

- la volonté pour certains pays d'incarner une **"troisième voie"** entre la vision autoritaire de l'Internet et l'hégémonie libérale américaine sur le réseau ;
- la possibilité de discuter à l'échelle internationale, dans une logique multi-acteur de la gouvernance des **usages** Internet ;
- L'opportunité pour les instances de gouvernance multi-acteur, dans ce climat de défiance, de **s'émanciper** davantage de leur tutelle américaine.

Cartographie des positions et des enjeux par pays / institution

Brésil

À l'origine de ce ce sommet mondial qu'il accueille dans sa capitale, le Brésil est **l'acteur phare** de ce sommet international. Pour sa présidente, Dilma Rousseff, Internet est un enjeu diplomatique crucial pour s'imposer sur la scène internationale à contrepied des Etats-Unis. Pour la Présidente, le Brésil devra incarner la "troisième voie" entre les puissances autoritaires et l'hégémonie américaine.

Le Brésil arrive au NETmundial avec des positions fortes et déjà entérinées dans leurs lois nationales puisqu'ils viennent de voter **la Marco Civil da Internet** : une constitution numérique qui grave dans le

² En première lecture seulement, pour l'Union européenne

marbre le principe de neutralité du net et garanti « *la confidentialité de l'utilisateur contre toute violation ou utilisation indue des données des internautes brésiliens* ».

Pour **Francesca Musiani** : « *PRISM a donné une légitimité supplémentaire au Brésil en révélant sa capacité à réagir de façon concrète mais aussi plus transparente, en associant les parties civiles. C'est sa force d'action en matière de gouvernance* ».

Au Brésil, une gouvernance de l'Internet qui intègre la société civile, via leur "Conseil national du numérique"

Le modèle de gouvernance de l'Internet au Brésil fait figure de pionnier en matière de participation de la société civile. Sur des principes de pluralité, de transparence et de démocratie, le **Comité de Gestion de l'Internet** au Brésil coordonne et intègre les activités des services internet dans le pays. Ce comité réunit des **membres du gouvernement, du secteur entrepreneurial, du secteur tertiaire et de la communauté académique**. Depuis juillet 2004, des **représentants de la société civile** sont élus et participent directement aux délibérations concernant les priorités assignées à l'Internet. Le CGI-br est à l'origine de l'initiative du NETmundial.

Ses prérogatives sont nombreuses ce qui en fait le conseil incontournable pour toute loi numérique au Brésil. Entre autre, le CGI a la responsabilité de :

- proposer des politiques et procédures relatives à la réglementation des activités Internet;
- recommander des normes pour les procédures techniques et opérationnelles pour l'Internet au Brésil;
- établir des directives stratégiques liés à l'utilisation et le développement de l'Internet au Brésil;
- promouvoir des études et des normes techniques pour la sécurité des réseaux et services dans le pays;
- coordonner l'attribution des adresses Internet (IP) et l'enregistrement des noms de domaine ;
- d'organiser et de diffuser les informations et les statistiques sur les services Internet.

Il faut noter également que le Brésil compte **plus de 100 millions d'utilisateurs internautes** et représente ainsi la **5e audience Internet mondiale**.

ICANN

L'ICANN est au coeur de toutes les attentions et de la plupart des 188 positions déposées en préparation au NETmundial. En discussion : les **évolutions de la fonction IANA** et prioritairement le rôle du Département du commerce américain dans la validation du fichier racine. Les premiers éléments de concertation menée par l'ICANN concernant l'évolution de cette fonction, prérogative majeure de l'organisation, seront lancés à Sao Polo.

Depuis les révélations Snowden, l'ICANN a multiplié ses annonces d'ouverture et sa volonté de s'émanciper de sa tutelle américaine, ce qu'il a réaffirmé lors de sa 49e réunion.

Le débat reste entier, alors que l'annonce du Département du commerce américain du 14 mars, a été freinée par le vote des Républicains au Sénat américain, le 11 avril dernier. Ce frein politique va-t-il peser sur les déclarations de l'ICANN au Brésil ? Ou au contraire, un fort consensus au NETmundial permettrait-il de faire bouger les lignes chez les conservateurs ?

Etats-Unis

Seulement quelques mois après l'affaire Snowden, le think tank américain CFR avait identifié le sommet NETmundial comme le point majeur de la **stratégie d'ouverture sur la gouvernance de l'Internet** que devait mener les Etats-Unis pour restaurer son autorité morale suite aux révélations Snowden. En effet, à Sao Polo, il s'agit pour les Etats-Unis de regagner leur crédibilité internationale et la confiance des utilisateurs, en ciblant notamment leur stratégie d'influence sur les fameux *swing states*.

Lors du Sommet, il sera largement question de la fonction IANA de l'ICANN. Par ces déclarations, les Etats-Unis répondent à la pression internationale exigeant plus de transparence et d'ouverture. Pour **Julien Nocetti**, cependant, il y a une grande part de **"storytelling"** dans ces déclarations. *"Il ne faut pas être dupe, déclare-t-il. Les Américains cherchent à focaliser le débat sur fonction IANA alors que la réalité de la gouvernance post-PRISM est plus divers et concerne les objets connectés, la propriété intellectuelle, les négociations en cours sur le Partenariat transatlantique de commerce et d'investissement, les données personnelles... Il y a là une volonté de maîtriser le storytelling international sur la gouvernance Internet après l'affaire Snowden. Il ne faut pas sous-estimer la capacité de contre-influence des Etats-Unis."*

Autre difficulté à laquelle les Etats-Unis doivent faire selon le chercheur à l'IFRI : **"le lien entre la Silicon Valley et le gouvernement américain s'est brisé"**. Or ce sont ces entreprises privées qui ont un rôle majeur dans les questions de la gouvernance des usages.

"Le rôle des acteurs économiques est souvent négligé dans les analyses sur la gouvernance Internet, or il ne s'agit pas seulement d'une opposition Etat / Société civile planétaire. Les grandes compagnies du Net jouent un rôle qui peut rappeler celui des grandes compagnies des Indes dans l'Europe des XVII et XVIIIe siècles : tantôt alliées, tantôt rivales de l'Etat nation, tantôt indifférentes à ses lois. Celui qui possède un bien immatériel comme un protocole, un brevet, une image ou une notoriété planétaire n'entretient plus les mêmes rapports avec le politique que celui qui ouvre des usines..."

Julien Nocetti lors de son audition au Sénat devant la mission d'information sur la gouvernance Internet, le 8 avril 2014

Reste à savoir par quels leviers le gouvernement américain saura restaurer cette nécessaire confiance entre les entreprises et le gouvernement : via un engagement fort dans le Traité de partenariat transatlantique qu'Obama est venu défendre en personne à Bruxelles ?

France

La contribution adressée par la France est axée sur la réforme de l'ICANN, en réaffirmant la nécessité du modèle multi-acteur mais plaide pour un pouvoir accru des Etats en son sein.

David Martinon, représentant spécial de la France pour les négociations internationales sur la société de l'information et l'économie numérique, a validé la position française au NET mondial. Il précise : *"L'approche multi-acteur est un raffinement de la démocratie, un ajout qualitatif important à son fonctionnement. Mais elle n'est pas la démocratie elle-même. Aussi, nous devons demander que toutes les instances de l'Internet soient transparentes, soumises à une vraie séparation des pouvoirs et que ce pouvoir soit responsable, dans la capacité de rendre des comptes."*

Au NET mondial, la France s'attachera à faire émerger des positions européennes mais sans faire de concession sur ses positions nationales étant donné que, comme son voisin allemand, la France est représentée au comité *High-Level Multistakeholder*.

Aujourd'hui, David Martinon en tant que chef de délégation, Mathieu Weil (AFNIC) et Louis Pouzin (Société civile) seront les représentants officiels français au Brésil.

Union européenne

En termes de numérique comme dans d'autres champs diplomatiques où l'Europe doit s'exprimer d'une seule voix, la règle est au **"consensus mou"** entre les Etats.

La vice-présidente en charge du numérique, Neelie Kroes, a pourtant appelé l'Europe à « *contribuer à l'élaboration d'un projet crédible pour la gouvernance mondiale de l'Internet* ». La « réforme capitale » demandée par Bruxelles passerait alors par une implication conjointe des Etats, du privé et de la société civile : modèle multipartenaire, reposant sur la participation pleine et entière de tous les acteurs et organisations concernés.

Reste à **accorder la voix de la Commission avec celle Parlement européen** et surtout du Conseil, où les Etats peinent à abandonner leurs prérogatives.

L'agenda européen permet tout de même aux représentants de l'UE de présenter quelques positions fortes à Sao Polo :

- La neutralité du net adoptée au Parlement en première lecture le 3 avril 2104. Le texte garantit l'accès légal et sans discrimination à Internet pour tous les citoyens.
- La déclaration de la CJUE qui enjoint les Etats, en matière de surveillance sur le réseau, de garantir des contre-pouvoirs aux instances administratives qui collectent les données.

Sur ce sujet, lire [la tribune signée par Etienne Drouard](#), administrateur de Renaissance Numérique, associé au Cabinet K&L Gates

Récemment le Parlement français a délivré deux rapports sur le rôle de l'Europe dans la gouvernance de l'Internet :

- Le rapport de Catherine Morin-Desailly, "L'Union européenne, colonie du monde numérique ?" : <http://www.senat.fr/notice-rapport/2012/r12-443-notice.html>
- Le rapport d'information d'Axelle Lemaire (PS), "Stratégie numérique de l'Union européenne" : <http://www.assemblee-nationale.fr/14/europe/rap-info/i1409.asp>

Allemagne

Depuis l'Affaire Snowden, l'Allemagne a montré activement sa volonté **de reprendre la main sur le réseau** et d'affirmer ses prérogatives européennes, voire nationales. Des positions fortes mais qui ne font pas consensus avec ses voisins européens.

L'émotion forte du pays suscitée par les révélations de mise sur écoute de leur chancellerie a encouragé les décideurs politiques à proposer de mettre en place un **"Splinternet"** ou, comme le propose Deutsche Telekom, "un Internet purement allemand ainsi qu'un réseau pour les 26 pays couverts par les accords de Schengen".

La chancellerie veut également "réduire l'exposition des Internautes européens aux grands filets de la cybersurveillance" made in USA", d'où la nécessité d'étudier la question des fournisseurs d'accès européens.

ONU

En 2005, l'Agenda de Tunis a confié aux Nations unies la coordination des volets éthiques, juridiques et socioculturels de la société de l'information. Ainsi, l'UNESCO est en charge de l'organisation des Forums de la Gouvernance Internet : rendez-vous annuel assurant le dialogue multipartite sur les questions de politique publique de l'Internet.

Le NETmundial fera-t-il concurrence à ces Forums mondiaux souvent critiqués pour leur faible impact sur les débats en cours et le manque de consensus et d'action qui en émergent ? Cette concurrence entre les sommets montre, selon les termes de **Julien Nocetti**, « l'insécurité des organisations internationales sur leur capacité à trouver un espace où se fait la gouvernance de l'Internet".

Schéma

Défenseurs du <i>statu quo</i>	Pour une internationalisation	Pour une alternative onusienne
--------------------------------	-------------------------------	--------------------------------

	renforcée de la gouvernance Internet	:
Les <i>Five eyes</i> : Etats Unis, Canada, Nouvelle-Zélande, Australie, Royaume-Uni	<p>Tous les pays de l'Union européenne et l'Union européenne elle-même se retrouvent dans cette catégorie, avec quelques dissensions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le Royaume-Uni, défenseur du statu quo aux côtés des Américains - l'Allemagne qui multiplie les communications en faveur d'un Internet national ou européen <p>Parmi les grandes puissances émergentes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le Brésil - L'Inde, qui oscille entre la volonté de contrôle gouvernemental d'Internet et les industries nationales en faveur d'une internationalisation pour plus de marché avec les GAFA - L'Afrique du Sud 	<p>Les pays "autoritaires" :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Chine - Russie - Iran - Émirats et Arabie Saoudite

Propositions du think tank Renaissance Numérique

1. Faire de la gouvernance Internet un débat politique et citoyen

Malgré les actions du Parlement pour faire émerger un débat autour de la gouvernance Internet, le sujet demeure la chasse gardée d'un **nombre d'acteurs très limités et cantonnés à la sphère administrative**. Or les enjeux de la gouvernance Internet, concernant les usages notamment, ont un impact direct sur le quotidien de la vie du citoyen et de l'élu.

Renaissance Numérique plaide pour que les membres du gouvernement en charge des questions numériques, leurs administrations, le Conseil national du Numérique mais aussi les associations de la société civile et think tanks politiques (défenseurs des droits, ...) se saisissent des enjeux de la gouvernance Internet.

Quelques propositions concrètes pour faire de la gouvernance Internet un débat politique et citoyen :

- Afin de dépasser une approche purement technique, sécuritaire et diplomatique, tous les ministères directement concernés par les enjeux numériques doivent participer à l'élaboration du positionnement français.
- Les membres du gouvernement en charge des questions numérique doivent participer aux grands sommets internationaux afin d'influencer dans le processus de décision auprès de leurs pairs.
- Le Conseil national du Numérique doit nourrir en ce sens la réflexion du gouvernement, dans une logique multi-acteur, en se positionnant lui-même sur les sujets cruciaux couverts par la gouvernance d'Internet, tant d'un point de vue des infrastructures que des usages.
- Une rencontre entre les acteurs clef de ce sujet, le ministre en charge du numérique, le ministre en charge des relations européennes et le ministre des affaires étrangères devrait être organisée (journée de travail) dans un délai court, pour élaborer une feuille de route.

2. Pérenniser le Forum de la Gouvernance Internet pour en faire le rendez-vous de concertation, d'expression et de propositions de la société civile lié à la gouvernance "de, sur et à l'heure de" l'Internet

Alors que nos grands voisins européens disposent depuis plusieurs années de leur Forum de la Gouvernance Internet, voire de leur déclinaison régionale, la France a organisé son premier Forum de la Gouvernance Internet en mars 2014. Au CESE, symbole de la société civile, 350 personnes se sont mobilisées pour participer à la réflexion sur les grands enjeux de l'Internet.

Quelques propositions concrètes pour faire du FGI-France le lieu de concertation, d'expression et de propositions :

- Pérenniser le Forum de la Gouvernance Internet en un rendez-vous annuel ;
- Le FGI-France doit avoir les moyens de formuler des propositions qui seront ensuite portées aux Forum de la Gouvernance Internet mondial chaque année.
- Les instances institutionnelles et politiques doivent davantage s'impliquer dans ce Forum pour témoigner de leur écoute envers les acteurs de la société civile.

3. Insuffler un élan de démocratie à l'ICANN

Parce que la gestion des noms de domaines a un impact direct avec la façon dont le citoyen appréhende Internet, la façon dont les marques et les institutions communiquent, il est important que l'ICANN, dans sa démarche multi-acteur que nous soutenons, garantisse davantage son caractère démocratique et la transparence dans sa prise de décision.

- Dans le cadre de la refonte en cours des forums de l'ICANN, il est prévu un nouveau grand forum annuel : c'est l'opportunité de mettre en place une Assemblée Générale qui voterait sur des sujets clés (approbation des liste de candidats au board, budget de l'ICANN, feuille de route, rapport annuel).
- Evoluer progressivement d'une structure consultative des "parties prenantes" vers des structures dans lesquelles certaines décisions puissent être proposées puis votées par des instances souveraines autres que le "Board of directors" (Comités existants ou assemblée générale élue).
- Associer à la prise de décision du *board*, la mise en place d'une procédure de "accountability" devant les comités ou l'Assemblée.
- La fonction de médiateur confié à l'ombudsman et celle d'objecteur indépendant doivent être fusionnées et regroupées dans un nouveau Conseil Supérieur de l'ICANN qui fonctionnera comme autorité suprême de recours et pourra mettre au défi le board.